



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Le Collectif pour un Québec sans pauvreté lance une campagne de signatures
MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté**

QUÉBEC, le 28 novembre 2007 – La campagne : « MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté » a été lancée aujourd'hui. Elle met de l'avant une pétition à l'Assemblée nationale qui formule trois demandes : l'accès à des services publics universels de qualité; le relèvement du salaire minimum de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté; la hausse des prestations publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant. Signer cette pétition est un geste citoyen pour avancer sur la route d'un Québec sans pauvreté, au nom des droits, afin de devenir une société riche de tout son monde.

Ces demandes sont appuyées sur une consultation populaire menée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté qui a recueilli l'avis de plus de 4 000 personnes à travers le Québec et sur les constats suivants :

- des centaines de milliers de Québécois et Québécoises sont privéEs des conditions de vie minimales nécessaires pour se réaliser et participer à la vie de la société;
- des centaines de milliers d'autres, en majorité des femmes, occupent des emplois si peu rémunérés que, même en travaillant à plein temps, ils et elles ne peuvent pas sortir de la pauvreté;
- les services publics s'amoindrissent et sont de plus en plus soumis à des tarifications et conditions de participation déraisonnables.
- le seuil de faible revenu est fixé à 21 202 \$/an (2006) pour une personne seule;
- la mesure du panier de consommation comprenant les biens et services de base est établi à 13 267 \$/an (2007) par Statistique Canada et le revenu garanti à une personne âgée est de 13 636 \$/an (2007);
- des services publics universels sont nécessaires pour qu'une société soit démocratique et égalitaire.

C'est pourquoi les signataires demandent à l'Assemblée nationale, pour mettre en œuvre l'esprit de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, de veiller à ce que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour :

- que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité;
- que le salaire minimum soit fixé à 10,16 \$/heure (2007) et révisé annuellement afin qu'une personne seule travaillant 40 heures/semaine sorte de la pauvreté;
- que les protections publiques soient haussées et ajustées annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit 13 267 \$/an (2007), afin de préserver sa santé et sa dignité.

Rappelons qu'en novembre 2000, le Collectif pour un Québec sans pauvreté déposait une proposition de loi pour l'élimination de la pauvreté au Québec, à la suite d'une consultation populaire pan-québécoise. Deux ans plus tard, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 32 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission de lutter contre la pauvreté, de faire de la défense de



droits et de promouvoir la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

Liste des groupes nationaux membres :

Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons (AQBAM) • Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) • ATD Quart-Monde • Au bas de l'échelle • Caisse d'économie solidaire Desjardins (CECOSOL) • Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) • Centrale des syndicats démocratiques (CSD) • Centrale des syndicats du Québec (CSQ) • Centre Justice et Foi (CJF) • Collectif des entreprises d'insertion du Québec • Confédération des syndicats nationaux (CSN) • Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) • Conférence religieuse canadienne (CRC) • Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) • Fédération des femmes du Québec (FFQ) • Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ) • Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ) • Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) • Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) • Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) • Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) • Groupe Solidarité Justice • Ligue des droits et libertés • L'R des centres de femmes du Québec • Mouvement québécois des camps familiaux (MQCF) • Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec • Regroupement des Auberges du cœur du Québec • Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) • Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) • Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) • Regroupement québécois des intervenants et des intervenantes en action communautaire, en CLSC et en centre de santé (RQIAC) • Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

